

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27
NOVEMBRE 2020 A 18H45**

Présents : MM. GAY Patrick, RAYNAUD Jean-Pascal, ROUX Jacques,
RAMON GIACOMIN Maxime, THOMAS Pierre, M. Emmanuel
DEC.
MMES GOUSMAR Isabelle, SOURBIER Nancy, DAL MASO
Pascale, CAMBOULIVES Christine, MAYBON-CHEMINEL
Nathalie.

Absentes : MMES LAPORTE Mireille, SAUZARET Marie-Christine.

Procuration : Mme SÉRIÉ Valérie à Mme SOURBIER Nancy.

Madame Nancy SOURBIER a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Madame le Maire demande si l'ordre du jour peut être modifié pour rajouter une délibération sur le rachat de la Boulangerie.

Voté à l'unanimité

1/ Approbation du dernier compte rendu.

Voté à l'unanimité

2/ Choix pour la mission de maîtrise d'œuvre de la rénovation de la maison des associations :

M. Raynaud prend la parole pour présenter à l'assemblée le choix qui s'est porté sur la SCOP ARL d'Architecture BAST pour un montant de 35.050 €HT.

Voté à l'unanimité

3/ Mise en place de portes coupe-feu à l'école :

Présentation du devis O'TRAVAUX pour un montant de 2218,32 € TTC, une subvention au Conseil Départemental sera demandée.

Voté à l'unanimité

4/ Désignation de deux représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Mme Isabelle GOUSMAR et M. Jean- Pascal RAYNAUD

Voté à l'unanimité

5/ Acquisition fonds de commerce de la Boulangerie

Madame le Maire informe de l'entretien réalisé avec les boulangers qui vendent leur affaire 75000 € nous leur avons fait une proposition à 65000 € ils sont d'accord avec un départ prévu en août 2021.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Mme GOUSMAR nous informe que la sous-préfète est venue à la communauté des communes pour présenter un projet de services au plus près de la population, une maison commune accueillant différents organismes comme CAF, IMPOTS, CPAM ... mais aussi un service itinérant pourrait voir le jour prochainement sur notre territoire.
- Les Maires ont été informés par le président de la communauté des communes que deux équipes de rugby de notre territoire pourraient s'entraîner sur le stade du futur lycée de Gragnague, l'entretien serait alors pris en charge par la communauté, or les 15 maires ne sont pas forcément d'accord pour participer sachant que ces deux équipes ont déjà leurs équipements.
- Monsieur le maire de Bessieres nous demande une subvention pour le CLAP du collège, nous demandons à connaître les tenants et les aboutissants avant de verser cette subvention.
- Le CU a été accordé pour le terrain de notre future salle des fêtes (si ce projet voit le jour M. DEC nous demande d'être vigilant aux clauses du contrat d'assurance concernant la proximité des arbres avec le bâtiment).
- Nous travaillons actuellement avec la poste sur le dossier d'adressage de la commune :
Au centre du village se trouve plusieurs voies portant le même nom, nous devons donc renommer la place côte du prat de Vidalot, M RAYNAUD propose de la renommer place Jean FOURNES et demande à l'assemblée d'y réfléchir.
D'autre part nous demandons à M. FARAMOND d'interroger l'association du Vigné pour nommer les 3 rues dans leur lotissement.
- M. Droz Bernard a fait part à M. RAMON de son mécontentement concernant la panne de lampadaire route de La Magdelaine, ce lampadaire est réparé.
- La demande est faite auprès du SDEG pour électrifier le parking du nouveau cimetière.

La séance est levée à 20h00.